



Commune de Néoules - Var 83136

**ORDRE DU JOUR**  
**SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025 À 18 H**

La séance aura lieu dans la salle du conseil municipal, en mairie.

N°	OBJET	RAPPORTEUR
	Appel des membres du conseil	M. le maire C. RYSER
	Désignation du secrétaire de séance	
	Approbation du procès-verbal de la dernière séance	
<b>DECISIONS</b>		
1	<b>Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations attribuées au maire</b>	M. le maire C. RYSER
<b>AFFAIRES GENERALES</b>		
2	<b>Abrogation de la délibération n°2025-040 du 3 juillet 2025 relative au contrat de prêt à usage de la propriété communale située 1 place de la liberté et autorisation de signature du bail commercial 3-6-9 avec la SAS La Néoulaise</b>	M. le maire C. RYSER
3	<b>Positionnement de la commune de Néoules concernant le projet d'implantation d'une antenne-relais sur le territoire de la commune de La Roquebrussanne</b>	M. le maire C. RYSER
4	<b>Désignation du cabinet d'avocats Bauducco-Rota-Lhotellier pour l'accompagnement de la commune dans les dossiers d'un agent communal</b>	M. le maire C. RYSER
5	<b>Autorisation de signature de la convention projet éducatif de territoire et plan mercredi (PEDT) 2024-2029</b>	Mme S. ABOUDARAM
<b>FINANCES</b>		
6	<b>Modification de la délibération n°2025-049 portant sur la fixation des tarifs famille</b>	Mme S. ABOUDARAM
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>		
7	<b>Création et suppression de poste à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026</b>	M. le maire C. RYSER
<b>INTERCOMMUNALITÉ</b>		
8	<b>Autorisation de signature à monsieur le maire de l'avenant n°1 au contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage en matière d'eau potable entre l'agglomération de la Provence verte et la commune relativ aux études et travaux de création d'un nouveau forage sur le site des Clos</b>	M. le maire C. RYSER
9	<b>Territoire d'énergie Var notification de transfert et de reprise de compétences optionnelles</b>	M. le maire C. RYSER
<b>INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES</b>		
<b>Informations diverses</b>		
<b>Remerciements reçus</b>		

Les documents relatifs à l'élaboration de cet ordre du jour sont à la disposition des conseillères municipales et des conseillers municipaux pour consultation, avant la séance du conseil municipal, auprès de madame la directrice générale des services.